

D'autre part, on prétend, aux noms des provinces d'Ontario et de Québec, qu'aucune partie de l'intérêt sur l'excédent de la dette n'est imputable après le 1<sup>er</sup> janvier 1873.

Sachez maintenant que les dits arbitres, exerçant leur autorité de rendre une décision arbitrale distincte à présent sur ces questions, décident, ordonnent et adjugent dans les prémisses comme suit, savoir :—

*Premièrement.*—Que l'intérêt sur l'excédent de la dette seulement, telle qu'établie réellement le 1<sup>er</sup> juillet 1867, devrait être déduit de la subvention payable le 1<sup>er</sup> janvier 1868, et qu'aucun intérêt sur les "doit" et "avoir" intermédiaires du compte de la province du Canada, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1867 et le 1<sup>er</sup> janvier 1868, ne devrait faire partie de la déduction devant être faite à même la subvention ainsi payable comme susdit le 1<sup>er</sup> janvier 1868. Que sur chacune des subventions consécutives, jusqu'à et y compris le 1<sup>er</sup> janvier 1873, l'intérêt à être déduit devrait être calculé pour six mois sur la balance réelle de l'excédent de la dette, telle qu'établie six mois avant la déduction.

(M. le juge Burbidge n'adhère pas à cette décision.)

*Deuxièmement.*—Que la balance de compte de la province du Canada, au 23 mai 1873, après avoir porté à l'avoir de ce compte la somme de \$10,506,088.84, ne devrait pas être portée au compte respectif des provinces, mais que le compte de la province du Canada devrait être continué jusqu'au 31 décembre 1892, tel que prévu dans la convention relative à la soumission à l'arbitrage.

*Troisièmement.*—Que l'intérêt sur l'excédent de la dette telle qu'elle existait le 1<sup>er</sup> jour de janvier 1873 ne devrait pas être calculé jusqu'au 23 mai 1873 et imputé au compte de la province du Canada.

En foi de quoi, nous, les dits John Alexander Boyd, sir Louis Napoléon Casault et George Wheelock Burbidge, avons apposé nos sceings et sceaux ce deuxième jour de décembre A.D. 1898.

(Signé)	J. A. BOYD,	[Sceau.]
"	L. N. CASAULT,	[Sceau.]
"	GEO. W. BURBIDGE.	[Sceau.]

Témoin :

(Signé) L. A. AUDETTE.